

« Un 2^e référendum est peu probable »

La pétition réclamant un 2^e référendum, lancée suite à l'annonce du Brexit, a atteint lundi plus de 3,7 millions de signatures. Peut-elle changer les choses ?

● Interview : Caroline FIXELLES

La pétition réclamant un deuxième référendum, suite à l'annonce du Brexit, recueillait plus de 3,7 millions de signatures, hier, à la mi-journée. Ce mardi, le comité responsable au Parlement l'examinera. Car, au-delà des 100 000 signatures, toute pétition est débattue au Parlement, sans obligation de vote ou de décision.

Marie Dufrasne, vous êtes chercheuse spécialisée en participation citoyenne à

l'Université Saint-Louis à Bruxelles. Cette pétition est-elle crédible ?

C'est une pétition tout à fait officielle, publiée sur le site du Parlement. Dimanche, 77 000 signatures ont toutefois été invalidées car générées automatiquement depuis l'étranger (Tunisie, Islande, etc.). Pour rappel, ne peuvent signer que les résidents et citoyens anglais.

Il faut savoir que ce méca-

nisme d'interpellation directe des politiques (lancé en 2011, NDLR) est relativement décrié au Royaume-Uni par l'opposition et des citoyens déçus de ne voir aboutir leur pétition sur la table du Parlement. Ainsi, plus de la moitié des pétitions sont déboutées.

Enfin, cette pétition a été créée, il y a un mois déjà, par un étudiant en sciences politiques pro-Brexit, qui prévoyait que le camp du « remain » serait vainqueur. Elle a donc été récupérée par le camp des pro-UE mais ce n'était pas sa vocation première.

Pourquoi en parle-t-on tant ?

Car le contexte autour de ce Brexit est fait de nombreuses incertitudes pour le moment. Et puis, cette pétition est exceptionnelle parce qu'elle a réuni 3 millions de signataires en deux jours seulement.

Que dit cette pétition sur les résultats du référendum ?

C'est une réaction normale des déçus. Une manière pour les gens de ne pas rester inactifs et de monter leur désapprobation. Les pétitions sont un moyen qui donne l'impression au citoyen d'avoir prise sur les décisions politiques. Mais cette pétition chiffre et montre surtout l'ampleur de l'émotion. Elle acte un certain séisme politique. Car 3,6 millions finalement, au regard de l'électrochoc, du taux de participation

(72,2 %) et du taux de déçus (48,1 % – soit 16 millions de Britanniques), ce n'est pas tant.

Est-ce que cette pétition va changer les choses ? Concrètement, verra-t-on un deuxième référendum ?

Non, c'est peu probable. Car les résultats du référendum sont le reflet d'une campagne relativement longue, de relations difficiles avec l'Union européenne qui ne datent pas d'hier et de discours et de positionnements ancrés depuis longtemps au Royaume-Uni. Et puis, on ne va pas faire un référendum à chaque fois que la décision ne convient pas. D'autant que le processus était clair : un référendum suivi d'un débat au Parlement.

Un coup dans l'eau alors cette pétition ?

Non. Car cette pétition peut servir les discours d'une série de camps, notamment ceux qui regrettent leur décision en estimant avoir fait uniquement un vote de protestation contre la classe politique. Elle peut également servir de bras de levier pour les déçus, considérant qu'ils sont tributaires d'un choix de 51,9 % de la population.

Enfin, cela servira aussi les débats au Parlement sur la sortie effective du Royaume-Uni, tout en notant que d'autres éléments auront bien plus de poids comme la position de la City ou encore la problématique des bourses, etc. ■

« Le référendum, pas le meilleur processus »

Le succès de cette pétition peut révéler, selon certains experts, un attrait des citoyens pour la démocratie directe. Et pour cause, le jour des résultats, des milliers de Britanniques se sont tournés vers une plate-forme en ligne pour remettre en question l'issue du vote. « Si la pétition n'est pas un outil contraignant, c'est peut-être le seul moyen pour les citoyens, actuellement, de s'exprimer, avance Maxime Habran, chargée de cours en sciences politiques, à l'Université de Liège. Cela montre en tout cas le fossé qui se creuse entre l'élite politique et le citoyen. »

Quant au référendum, c'est un outil à double tranchant, dit-il. « Le référendum n'est pas le meilleur processus participatif, ajoute Marie Dufrasne de l'Uni-

versité Saint-Louis. Il demande une réponse précise à une question complexe. Cela renforce l'aspect manichéen des choses. D'autant que dans ce cas-ci, une série de personnes ont été mal informées à la base, car l'information a été instrumentalisée à des fins politiques. Le référendum a notamment été utilisé par David Cameron pour assurer sa réélection, cadencé par le politique et encadré par une véritable campagne. »

D'ailleurs, selon Maxime Habran, l'issue du référendum reflète un « cafouillage total dans la campagne avec des promesses annoncées qui ne seront pas tenues, basées sur des faux chiffres, des images de l'immigration tronquées... » On a joué sur les peurs des gens, affirment les deux experts. ■ **Ca.F.**

« Le pays pourrait ne pas déclencher sa sortie »

Le Royaume-Uni pourrait ne « jamais » déclencher sa sortie de l'Union européenne malgré la victoire du Brexit au référendum de jeudi. C'est ce qu'a déclaré un diplomate européen, sous le couvert de l'anonymat. « Mon sentiment personnel, c'est qu'ils ne notifieront jamais » à l'UE leur intention de quitter l'Union.

Selon l'article 50 du traité de Lisbonne signé en 2007, qui n'a jamais été utilisé jusqu'ici, pour engager son retrait, le Royaume-Uni doit notifier au Conseil européen, composé des chefs d'État et de gouvernement des

pays membres, son intention de quitter l'Union et négocier ensuite, pendant deux ans maximum, un « accord de retrait ».

« Nous voulons que Londres déclenche l'article 50 maintenant, pour qu'il y ait de la clarté. Comme nous ne pouvons pas les y forcer, je m'attends à ce qu'ils prennent leur temps », a déclaré le diplomate. « Et je n'excluais pas, c'est mon sentiment personnel, qu'ils puissent ne jamais le faire », a-t-il ajouté.

Malgré la pression croissante des responsables européens, le Premier ministre conservateur David Cameron, pro-UE, ne devrait pas entamer la procédure de sortie de l'UE dès mardi à

Bruxelles, où débute un sommet européen de deux jours. En annonçant vendredi sa démission après la victoire du Brexit, M. Cameron a précisé qu'il ne quitterait ses fonctions qu'en octobre et qu'il incomberait à son successeur de déclencher le processus de retrait et de négocier avec Bruxelles.

Selon les partenaires européens, la procédure devrait être lancée d'ici Noël au plus tard. « Il ne peut y avoir aucune négociation avec le Royaume-Uni tant qu'il n'y a pas de notification », a encore souligné le diplomate européen.

« Dès que possible »

Samedi, les ministres des Affaires étrangères des six pays fondateurs de la construction européenne avaient pressé Londres de démarrer le processus de sortie « dès que possible ». Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a

exprimé l'impatience de Bruxelles. « *Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement britannique a besoin d'attendre jusqu'au mois d'octobre pour décider si oui ou non il envoie la lettre de divorce à Bruxelles. J'aimerais l'avoir immédiatement* », a-t-il dit.

Par ailleurs, le diplomate européen affirme que l'UE a reçu de

puis vendredi des « milliers » de mails de Britanniques se disant mécontents du résultat du référendum, dont certains qui ont voté en faveur du Brexit et le regrettent. « *C'est la première fois, en une décennie de mails incendiaires de Britanniques, que nous sommes inondés de mails d'amour* », a-t-il dit. ■